

# DÉCONFINEMENT PROGRESSIF À PARTIR DU 11 MAI 2020

Conformément aux directives nationales de déconfinement annoncées par le Gouvernement, le Département procède à la réouverture progressive de ses services à compter du 11 mai 2020, afin de renforcer ses missions au service des Réunionnais dans le contexte d'urgence sociale que nous traversons.

La plus grande attention est portée aux mesures de protection sanitaire tant des agents départementaux que des publics accueillis avec la mise à disposition de masques et de solution hydro-alcoolique.

Les services de la Collectivité effectuent la reprise de leurs activités de manière adaptée, en privilégiant la prise de rendez-vous et en veillant au respect des gestes barrière lors des échanges avec les usagers.

## LES SERVICES SOCIAUX

Pour ceux relevant de l'aide sociale à l'enfance ou de la polyvalence sociale (notamment l'aide alimentaire) et de l'insertion, dans le réseau des Maisons départementales, un premier accueil téléphonique de proximité est déployé à partir du 11 mai, afin de permettre à chaque usager d'avoir une réponse et d'obtenir un rendez-vous en cas d'urgence, via les numéros suivants :

- Saint-Louis Centre : 0262 91 22 00 et 0262 91 21 99
- Rivière Saint-Louis : 0262 39 02 39
- Ravine des Cabris : 0262 49 83 10
- Saint-Pierre Centre : 0262 96 90 50
- Petite-Ile : 0262 94 45 90
- Cilaos : 0262 31 70 13
- L'Etang-Salé : 0262 26 43 86
- Les Avirons : 0262 38 02 86
- Saint Benoit : 0262 50 20 00
- Bras Panon : 0262 51 27 70
- Saint-André : 0262 40 71 00
- Sainte-Rose : 0262 47 21 44
- Plaine des Palmistes : 0262 51 30 62
- Salazie : 0262 47 68 09
- Saint-Paul : 0262 45 71 21 ou 0262 45 95 95 (ASE)
- Saint-Gilles les Hauts : 0262 34 44 44 ou 0262 96 98 00 (ASE)
- Le Port : 0262 43 43 54
- La Possession : 0262 22 12 02
- Saint-Leu et Trois Bassins : 0262 34 78 11 ou 0262 34 86 00 (ASE)
- Saint-Denis centre : 0262 41 00 31
- Saint-Denis Est 2 : 0262 29 69 70
- Sainte-Marie : 0262 53 40 81
- Sainte-Suzanne : 0262 98 05 90 ou 0262 52 32 32
- Le Tampon : 0262 57 60 35 ou 0262 27 62 30 (ASE)
- Les Trois Mares : 0262 57 26 54
- La Plaine des Cafres : 0262 27 50 98
- L'Entre-Deux : 0262 39 50 39
- Saint-Joseph : 0262 56 52 09 ou 0262 56 00 02 (ASE)

## LES SERVICES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

15 centres de PMI et 3 centres de Planning familial au sein des PMI sont ouverts, avec des consultations sur rendez-vous et espacées, pour respecter les gestes barrière. L'ouverture des autres centres se fera de manière progressive jusqu'au 2 juin.

La permanence téléphonique se poursuit sur tout le territoire ainsi que la plateforme d'écoute et d'accompagnement ( 0262 90 33 20 ) en direction des structures d'accueil du jeune enfant et des assistantes maternelles.

CENTRE DE PMI	ADRESSE	TELEPHONE
Saint-Louis	6C , rue du Vieux Moulin Cité des Métiers	0262 91 22 30
Saint-Pierre	44 bis, rue Archambaud	0262 96 90 60
Le Tampon	21, rue Evenor Lallemand	0262 59 55 21
Plaine des Cafres Les Trois Mares	3, rue Marie Poitevin 97430 Le Tampon	0262 27 59 12
Petite-Ile	212, rue M. Labourdonnais	0262 56 81 20
Ravine des Cabris	3, chemin des Moulins à café	0262 49 50 49
Champ Fleuri	29, bd Saint-François - Saint-Denis	0262 30 36 27
Moufia	17, rue Duguay Trouin - Sainte-Clotilde	0262 28 82 71
Chaudron	9, rue de l'Ecole Le Chaudron - Sainte-Clotilde	0262 97 47 50
Saint-Benoit	1, rue Raymond Barre	0262 50 75 09
Saint-André	402, rue de la Gare Bloc A	0262 46 01 45
Plateau Caillou	28, rue Rolland Garros - Bois de Nèfles	0262 44 37 37
Le Port	2, rue Eliard Laude	0262 91 78 60
Piton Saint-Leu	2, avenue de Chateaufieux	0262 34 20 88

## LES COLLÈGES

Les agents techniques du Département (ATTEE) préparent activement la prochaine rentrée scolaire en lien avec les services de l'Education Nationale (maintenance des sites, mise en place des équipements de protection sanitaire) de manière à offrir aux élèves et aux professeurs des conditions d'accueil et d'enseignement adaptées et sécurisées, au moment de la reprise des cours.

## LES ESPACES NATURELS ET LA FORÊT

Les reconnaissances de terrain réalisées par l'ONF et les gestionnaires des espaces naturels sensibles conduisent à une réouverture des sentiers et sites afin de permettre à tous de profiter à nouveau des forêts et des paysages. En plus des recommandations habituelles (vérification des conditions météo et de l'état des sentiers, équipement adapté, ...), les visiteurs et randonneurs sont invités à respecter les prescriptions et interdictions fixées par les autorités sanitaires.

## LE DOMAINE AGRICOLE

Afin de faciliter l'instruction des aides départementales aux horticulteurs et aux producteurs indépendants de fruits et légumes prioritaires, les agriculteurs seront à nouveau accueillis sur les sites de Saint-Pierre et de Saint-Denis, ainsi que dans les communes, sur rendez-vous au **NUMÉRO VERT : 0 800 000 490**.

**Tous les autres Services Départementaux fonctionnent dans des conditions normales.**

**Enfin, le Département maintient actif l'ensemble des mesures du Pacte de solidarité et d'urgence sociale voté le 27 Mars dernier.**

**Le Département, plus que jamais à vos côtés, vous tient étroitement informé par voie de publication et sur son site internet de l'actualité de ses services, en lien avec l'évolution de la situation sanitaire sur notre territoire.**